



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2015

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le neuf juin deux mille quinze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M^{mes} Jeanne Grenier

MM. Denis Coutu, vice-président
Marc Désilets
Carl Périgny
Éric Pomerleau
Stéphane Saulter, commissaire représentant du comité de parents

Aussi présent :

M. Yannick Roy, directeur général
Pascal Germain directeur du Service des ressources financières

ABSENCE

M^{me} Annie Quenneville, présidente

Le quorum est atteint. Il est 19 h 32.

1. Ouverture de la séance

Le vice-président souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2. ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1422-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Jeanne Grenier,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le vice-président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.



3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
26 mai 2015

CE-1423-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire
Jeanne Grenier,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il
est exempté de la lecture du procès-verbal du 26 mai 2015 (CE-15-05-26)

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4.1 DÉBOURSÉS
MAI 2015

CE-1424-15 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition monsieur le commissaire Eric
Pomerleau,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de
mai 2015, au montant total de 2 905 692,15 \$.

ADOPTÉE.

5. Rapport des priorités de travail de la direction générale 2014-2015

Le directeur général présente et commente les actions réalisées en 2014-2015.

Le directeur général et de directeur du Service des ressources financières quittent
le comité exécutif.

Il est 20 h 09.

6. Évaluation de la direction générale

Les membres du comité présents procèdent à leurs travaux portant sur l'évaluation
du directeur général.

Le directeur général réintègre la rencontre.

Il est 8 h 30.

Monsieur Denis Coutu informe le directeur général qu'il y aura ajournement de ce
point au 25 août 2015 à 19 h 30.



12. AJOURNEMENT

CE-1425-15
commissaire,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Éric Pomerleau,

QUE la séance soit ajournée au 25 août 2015 à 19 h 30.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 33.

Denis Coutu, vice-président

Pascal Germain, secrétaire d'assemblée